

Lundi 13 juin 2011



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 61

ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} DRIEDGER

(N° 208) — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière (civières motorisées)/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act (Power-Assisted Stretchers)*

M^{me} ROWAT

(N° 211) — *Loi sur l'accès aux défibrillateurs/The Defibrillator Access Act*

M^{me} DRIEDGER

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (plafonnement des frais administratifs)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Capping Administrative Costs)*

M. GOERTZEN

(N° 221) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

PÉTITIONS

M. BOROTSIK

M^{me} MITCHELSON

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. PEDERSEN

M. MAGUIRE

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(2 h 34 min)

Motion d'adhésion

ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* SWAN

(N^o 31) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(amendement [1] — M^{me} TAILLIEU)

(M. GOERTZEN — 9 min)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers et la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Safer Communities and Neighbourhoods Amendment and Criminal Property Forfeiture Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les coopératives/The Cooperatives Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 18) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*
(amendé — comité)

M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges aînés)/The Provincial Court Amendment Act (Senior Judges)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 29) — *Loi sur l'exploitation sexuelle d'enfants et la traite de personnes/The Child Sexual Exploitation and Human Trafficking Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats de téléphonie cellulaire)/The Consumer Protection Amendment Act (Cell Phone Contracts)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 36) — *Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes et modifications concernant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Adult Abuse Registry Act and Amendments to The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Act*

M. le *ministre* SWAN

(N° 37) — *Loi modifiant le Code de la route (exigences en matière de rapports d'accident)/The Highway Traffic Amendment Act (Accident Reporting Requirements)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 39) — *Loi sur la protection des familles en deuil (modification de diverses dispositions législatives)/The Grieving Families Protection Act (Various Acts Amended)*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 40) — *Loi sur les condominiums et modifications législatives en matière de conversion en condominium/The Condominium Act and Amendments Respecting Condominium Conversions (Various Acts Amended)*

(amendé — comité)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 41) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*
(amendé — comité)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 43) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*
(amendé — comité)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 44) — *Loi sur la pension de la fonction publique et modifications connexes/The Civil Service Superannuation and Related Amendments Act*

(M^{me} STEFANSON) (reporté)

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N^o 51) — *Loi d'exécution du budget de 2011 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2011*

(M^{me} STEFANSON) (reporté)

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION — le lundi 13 juin 2011

M. MCFADYEN

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager d'abroger les articles 70.2 à 70.4 de la *Loi sur le financement des campagnes électorales*.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M. EICHLER — Demande d'excuses à l'égard de la subvention sur les votes

19. Attendu :

que le présent gouvernement provincial a adopté en 2008 la *Loi modifiant la Loi sur le financement des campagnes électorales*;

que cette modification est non démocratique et qu'elle impose un fardeau injustifié aux contribuables;

que la modification force les Manitobains à appuyer financièrement un parti politique;

que le gouvernement fédéral doit être félicité pour avoir proposé d'éliminer la subvention fédérale sur les votes;

que le Parti conservateur du Manitoba a rejeté la subvention sur les votes depuis sa création;

que le Parti néo-démocrate a suivi l'exemple du Parti conservateur du Manitoba en rejetant la subvention annuelle sur les votes chaque année depuis 2008,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de présenter ses excuses puisqu'il a adopté une loi qui subventionne les votes et qu'il refuse d'abroger afin de se réserver la possibilité d'accepter l'allocation annuelle à l'avenir.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le lundi 13 juin 2011, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 13 juin 2011, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des projets de loi privés se réunira le mardi 14 juin 2011, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.
